



Informations de participation aux NSG SG 2022 (vers.3)

Le présent document donne une vue d'ensemble des conditions de participation aux NSG SG 2022. Ces informations permettent aux groupes sportifs de se préoccuper suffisamment tôt d'une possible participation et de bien s'y préparer sur le plan sportif, personnel et organisationnel.

Groupes et personnes	
Délégation	Une délégation comprend tous les participants d'une même institution et se compose d'un groupe sportif au minimum. Chaque délégation est considérée comme une unité à part entière. Lors de la cérémonie d'ouverture par exemple, elle est présentée en tant que telle. Chaque délégation reçoit sa propre pancarte pour le défilé. Une délégation peut être composée de plusieurs groupes sportifs.
Groupe sportif	Un groupe sportif se compose des sportifs d'un même sport.
Participant	Sont considérés comme participants : les sportifs, les Unified Partner, les coaches/accompagnants, l'Additional Staff, les Head Coaches et le Head of Delegation. A l'exception du Head of Delegation, toutes les autres personnes sont affectées à un sport.
Sportif	Un sportif de SOSWI est une personne en situation de handicap mental ou de polyhandicap qui pratique une activité sportive régulière et qui participe déjà, si possible, à des compétitions de Special Olympics.
Unified Partner (UP)	Un UP est une personne indispensable pour le sportif et qui lui permet de pratiquer son activité sportive (uniquement pour les sports Unified définis tels que le golf, la voile, la pétanque, le tennis et le judo). Les Unified Partner sont considérés comme des sportifs.
Coach	Le coach (ou accompagnant) accompagne les sportifs à leurs compétitions et s'occupe d'eux sur place. Il connaît les besoins spécifiques de ses sportifs et il est responsable d'eux.
Additional Staff (AS)	Un AS est un accompagnant supplémentaire au sein d'une délégation qui prend en charge des sportifs ayant des besoins accrus.

Fonctions	
Head of Delegation (HoD)	Le HoD dirige la délégation et la représente auprès de SOSWI. Il veille au respect des conditions de participation par les Head Coaches et les coaches des groupes sportifs.
Head Coach (HC)	Au sein d'une délégation, chaque groupe sportif désigne un coach expérimenté dans son sport pour être HC responsable de sa discipline.
Seul un coach enregistré peut accéder à la fonction de HoD ou HC . Il n'existe pas de quotas supplémentaires pour ces fonctions.	
Participants	
a) Participants domiciliés en Suisse	Participants domiciliés en Suisse ou inscrits par une institution, un groupe sportif ou une personne de référence suisse.
b) Participants domiciliés au Liechtenstein	Special Olympics Liechtenstein inscrit ses sportives et sportifs aux mêmes conditions que les participants de Suisse. Le processus en matière d'inscription est lui aussi identique. Ces personnes sont donc soumises aux mêmes exigences que les groupes suisses. Les participants de SOLIE représentent la Principauté du Liechtenstein.
c) Délégations officielles d'autres pays	80 sportifs et 40 coaches/accompagnants originaires de plusieurs pays sont invités par SOSWI et SG 2022 à participer aux NSG SG 2022. La participation est possible sur invitation. Les participants sont soumis à des conditions de participation particulières. SOSWI définit les quotas pour chaque pays. Ces sportifs représentent l'organisation Special Olympics de leur pays. La personne de contact est le HoD.
d) Participants domiciliés à l'étranger	En principe, les participants domiciliés à l'étranger sont aussi admis sous réserve de respecter les conditions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • SO du pays concerné doit avoir validé l'inscription (SOSWI se charge de vérifier ce point). • Le processus d'inscription est respecté et les frais de participation sont réglés. • Les participants représentent leur groupe sportif/institution, et non leur pays. • Le nombre maximal de participants n'est pas dépassé.

Préparation	
Généralités	Pour que les Games soient une expérience positive pour tous, une bonne préparation et planification sont nécessaires non seulement de la part du CO, mais aussi de la part des coaches. Pour cela, l'organisateur propose deux séances d'information avec des thèmes différents pour les coaches et les Head of Delegations.
Séance d'information Coach, 26 août 2021	<p>Cette séance portera principalement sur les informations générales liées</p> <ul style="list-style-type: none"> a) au programme général b) aux questions sportives (disciplines, règlements, Coaches Manuals, etc.) c) aux sites de compétitions (où se déroule quoi ?) d) aux offres d'hébergement <ul style="list-style-type: none"> • La séance dure max. 2 heures et se déroule sous forme numérique, en 2 langues (allemand / français) et sur inscription préalable. • La participation est gratuite et fortement recommandée, notamment pour les coaches. <u>Pour les coaches, qui assument la fonction de Head Coaches d'un sport, la participation est obligatoire.</u> • La séance sera enregistrée et pourra être suivie/visionnée à tout moment.
Journée d'information Head of Delegation, 30 avril 2022	<p>Cette journée a pour objectif de transmettre les contenus suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Informations détaillées sur le programme b) Concept de transport et de sécurité c) Catering/Restauration d) Visites des sites de compétitions et des sites des événements festifs (Olympic Town, cérémonie d'ouverture) <ul style="list-style-type: none"> • L'événement aura lieu physiquement sur place (env. 10h00-17h00), en deux langues (allemand / français) et sur inscription préalable. • Les frais de participation s'élèvent à CHF 20.- (repas de midi inclus) et est obligatoire pour les coaches qui assument la fonction de Head of Delegation.

Procédure d'inscription et d'enregistrement	
Généralités	<p>Les sportives et sportifs doivent être inscrits/enregistrés par leurs coaches. Ces derniers s'occupent d'eux pendant toute la durée des NSG SG 2022.</p> <p>Le processus d'inscription est divisé en deux phases : la phase des inscriptions préliminaires et celle de l'enregistrement.</p>
Du 08.09 au 31.10.2021	<p>Inscriptions préliminaires : il faut indiquer pour chaque sport le nombre de places nécessaires pour les sportifs, les coaches et les équipes. Cette phase vise à déterminer la demande.</p> <p>Une inscription préliminaire ne garantit pas une place pour les Games, mais permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un accès prioritaire aux informations actuelles (e-mails d'information avec offres, informations sur le programme, l'hébergement, etc.) ; • Un enregistrement précoce et définitif par rapport aux personnes qui ne se sont pas préinscrites (deux semaines avant l'ouverture officielle de l'enregistrement). <p>Les préinscriptions peuvent être modifiées jusqu'à la fin des inscriptions préliminaires.</p>
Du 01.02 au 15.02.2022	<p>Phase d'enregistrement I : pour les personnes préinscrites uniquement !</p> <p>Le nombre de personnes enregistrées est désormais contraignant : les modifications concernant les noms restent cependant possibles jusqu'au 10 avril 2022 (nouveau !).</p>
Du 16.02 au 15.03.2022	<p>Phase d'enregistrement II : s'il reste des places disponibles, selon le principe du « premier arrivé, premier servi ». Le nombre de personnes enregistrées est désormais contraignant : les modifications concernant les noms restent cependant possibles jusqu'au 10 avril 2022 (nouveau !).</p> <p>Le nombre de personnes inscrites jusqu'au 15 mars dans chaque sport est contraignant et fera l'objet de frais de participation.</p>
Information	<p>L'enregistrement s'effectue exclusivement en ligne selon le principe « premier arrivé, premier servi ».</p> <p>Il n'existe pas de critères de sélection ni de restrictions pour les admissions de groupes sportifs. Exception : si le nombre maximal de participants est dépassé lors de la phase des inscriptions préliminaires, SOSWI déterminera la participation en fonction des priorités suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Sportifs suisses 2. Sportifs suisses ayant déjà participé à une compétition de SOSWI 3. Sportifs étrangers (à l'exception des délégations)

Conditions de participation	
Infos Corona (nouveau !)	<p>Les National Games 2022 sont soumis aux règles Covid officielles qui seront valables en juin 2022 pour les grandes manifestations sportives. Ces Games auront lieu si l'événement peut se dérouler sans restriction ou en appliquant la règle des 3G ou des 2G.</p> <p>En cas de déroulement selon les règles 3G ou 2G, toutes les personnes participantes et coaches ainsi que les spectatrices et spectateurs devront être en possession d'un certificat Covid valable. Celui-ci sera vérifié à l'entrée de chaque site de compétition et des lieux d'événements.</p>
Sportives et sportifs	<p>La participation aux NSG SG 2022 est ouverte à toutes les personnes en situation de handicap mental. L'âge minimum est de 8 ans. La seule condition à remplir est de suivre un entraînement régulier dans son sport et de faire preuve de la condition physique nécessaire. En cas de besoin, tous les examens médicaux sont effectués (p. ex. test de l'instabilité atlanto-axiale pour les sportifs atteints de trisomie 21) et toutes les mesures prises, afin que ces personnes puissent exercer leur sport tout en limitant au maximum le risque de blessure.</p> <p>La participation ne présuppose aucune affiliation à un club ni aucune licence.</p> <p>Chaque sportive et chaque sportif peut s'inscrire à un sport uniquement !</p>
Coaches	<p>Chaque sportif est encadré par un coach qui connaît ses restrictions physiques et psychiques. Chargé d'effectuer l'enregistrement correct de son sportif, le coach est également responsable de lui pendant toute la durée des NSG. Un coach peut prendre en charge plusieurs sportifs. La participation à la séance d'information en ligne du jeudi 26 août 2021 est recommandée.</p>
Head Coaches (HC)	<p>Le HC est tenu* de suivre le cours de base, resp. dès 2021 le module d'introduction et le module de coach de SOSWI avant le début des NSG SG 2022. Ainsi, il connaît la philosophie sportive et se familiarise avec les règlements sportifs de SOSWI.</p> <p>Puisque les listes de départ et les plans des jeux sont envoyés sur son téléphone portable, le HC doit disposer d'une application Messenger, par ex. «WhatsApp» et la mettre à disposition comme moyen de communication pour les informations d'ordre sportif.</p> <p>La participation à la séance d'information en ligne du jeudi 26 août 2021 est obligatoire pour le HC. La séance sera enregistrée et peut également être suivie/visionnée ultérieurement.</p>

Head of Delegation (HoD)	Le HoD doit* avoir assisté à la journée d'informations obligatoire. Celle-ci aura lieu le samedi 30 avril 2022 à Saint-Gall. L'objectif de cette journée est que le HoD connaisse les circonstances de l'événement (organisation, programme, lieux et distances, possibilités de transport, etc) sur place et puisse diriger et représenter la délégation.
Obligations	Une inscription aux Games présuppose la participation aux rendez-vous officiels du programme, en particulier à la cérémonie d'ouverture (16 juin 2022), à la cérémonie de clôture (19 juin 2022) et aux soirées organisées les 17 et 18 juin 2022.
Assurance	Il incombe par ailleurs aux participants de souscrire une assurance de personnes et responsabilité civile. L'organisateur des NSG SG 2022 et Special Olympics Switzerland déclinent toute responsabilité en la matière.

* Des exceptions peuvent être accordées dans des cas particuliers.

Frais de participation

Les frais de participation aux NSG SG 2022 s'élèvent à **CHF 120.—** par participant. Les coaches qui possèdent une attestation du **cours de base** ainsi que les HoD ayant participé à la **journée d'information des SG 2022** du 30 avril 2022 bénéficient d'un rabais de 50% sur les frais de participation.

L'émolument est facturé à l'organisation ou à la personne inscrite par le coach après la phase d'enregistrement, soit à partir du 1^{er} mai 2022.

Attention : les frais de participation sont calculés pour le nombre de participants enregistrés au 15 mars 2022 et non pas pour le nombre effectif de personnes présentes.

Prestations comprises	<ul style="list-style-type: none"> • Accréditation personnelle faisant office d'autorisation d'accès officielle aux NSG SG 2022 • Participation à la cérémonie d'ouverture, au programme festif, aux compétitions et à la cérémonie de clôture • Utilisation gratuite des transports publics du réseau de la ville de Saint-Gall • Repas de midi et du soir (de jeudi midi à dimanche midi), boissons comprises (eau minérale)
Prestations non comprises	<ul style="list-style-type: none"> • Trajet aller-retour vers Saint-Gall • Frais d'hébergement et de petit-déjeuner • «Pasta-Party» du mercredi soir (15 juin 2022)

Restrictions en matière d'admission des sportifs

Conformément au principe d'**Advancement** de Special Olympics, les sportifs doivent se préparer aux National Games en participant préalablement à des compétitions régionales organisées par SOSWI. En principe, les sportifs n'ayant jamais participé à une compétition de Special Olympics ne peuvent pas participer aux NSG SG 2022. Si la demande est supérieure au nombre de places disponibles, les sportifs qui ont déjà participé à des événements de SOSWI seront prioritaires.

En raison de l'intérêt croissant pour ces événements et du cadre logistique, le nombre de participants est limité. Les NSG SG 2022 sont organisés selon les quotas attendus pour les 15 sports (14 sports officiels et 1 «sport-promotion»). Vue d'ensemble ci-après.

Demeurent réservées toutes les modifications liées aux adaptations des infrastructures, à la pandémie de coronavirus ou à la demande.

Quotas attendus (par sport)

Sport	Sportifs / Equipes
AQ - Natation	300
AT - Athlétisme	180
BB - Basketball	250 / 20
BC - Boccia	60 / 20
BO - Bowling	30 / 13
CY - Cyclisme	150
EQ - Equitation	40
FB - Football	380 / 38
GF - Golf	25
JU - Judo	80
PE - Pétanque	180 / 60
SA - Voile	30 / 15
TN - Tennis	50
TT - Tennis de table	50
HB - Handball (sport-promotion)	24 / 2-4
TOTAL	1829

Coaches

Sur la base du nombre de sportifs attendu, SOSWI compte sur la participation de quelque **600 coaches**.

Restrictions en matière d'admission des coaches

En raison de restrictions infrastructurelles (nuitées, repas, transport, etc.), le nombre de coaches est limité en fonction du nombre de sportifs.

On compte 1 coach pour 1 à 4 sportifs, 2 coaches pour 5 à 8 sportifs, etc.

Pour les sportifs ayant des besoins accrus, il est possible d'inscrire en plus un nombre défini d'**Additional Staff (AS)**. Les AS paient les frais de participation normaux, qu'ils aient ou non suivi le cours de base ou une séance d'information.

	Sports individuels/en équipe AQ, AT, BC, BO, CY, EQ, GF, JU, PE, SA, TN, TT		Sports collectifs BB, FB, HB (par équipe)	
Sportifs	Coaches	AS	Coaches	AS
1	1	+1	-	-
2	1	+1	-	-
3	1	+1	-	-
4	1	+1	-	-
5	2	+1	-	-
6	2	+1	2	+1
7	2	+1	2	+1
8	2	+1	2	+1
9	3	+2	3	+2
10	3	+2	3	+2
11	3	+2	3	+2
12	3	+2	3	+2
13	4	+2	4	+2
14	4	+2	4	+2
15	4	+2	4	+2
16	4	+2	4	+2
17	5	+3	-	-
18	5	+3	-	-
19	5	+3	-	-
20	5	+3	-	-
21	6	+3	-	-
22	6	+3	-	-
23	6	+3	-	-
24	6	+3	-	-